



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COVID-19

Kit de formation

Barnum d'autotests sous la supervision de professionnels

8 août 2021

Présentation du kit de formation

- **Ce kit de formation a pour objectif d'accompagner les professionnels de santé à la formation des personnes exerçant sous leur responsabilité et d'apporter les éléments requis pour la réalisation de leurs missions :**
 - Supervision de l'autotest et organisation/fonctionnement du barnum;
 - Saisie dans SI-DEP et délivrance de la preuve de passe sanitaire « activité » ;
 - Conduite à tenir en fonction du résultat du test (isolement, confirmation du test par PCR, etc.) ;
 - Sensibilisation et prévention (gestes barrière, importance de la vaccination, etc.).
- **Afin d'accompagner au mieux le bon fonctionnement des barnums d'autotests réalisés sous supervision, des ressources documentaires supplémentaires vérifiées sont à disposition (Santé publique France, EHESP, Foire aux questions sur le site du ministère de la santé) ;**
- **Le professionnel de santé s'assure de la connaissance et de la compréhension des éléments détaillés dans le présent kit par les personnes sous sa responsabilité. De même, le professionnel de santé et l'organisateur s'assureront du respect du protocole sanitaire.**

Qu'est-ce qu'un autotest réalisé sous la supervision de professionnels ?

- **Définition**

- L'autotest réalisé sous la supervision de professionnels est un **autotest réalisé sur autoprélèvement nasal**, dont la lecture est réalisée par le patient, sous la supervision d'un professionnel de santé ou d'une personne formée, sous la responsabilité de ce même professionnel de santé.

- **Objectif**

- **Complémentaire des tests antigéniques et RT-PCR**, ils permettent aux personnes sans schéma vaccinal complet, asymptomatiques et non cas contacts d'obtenir, en cas de résultat négatif, un accès au pass sanitaire « activité ».

- **Vos missions :**

- **Accueillir la personne** et s'assurer qu'elle relève de l'indication à l'autotest, remettre le formulaire administratif;
- **Expliquer** la réalisation de l'autotest, **superviser** l'acte d'autoprélèvement et d'analyse ;
- **Authentifier** le résultat du test et l'identitovigilance ;
- **Saisir les résultats** dans SI-DEP et remettre au patient le certificat de test ;
 - En cas de test négatif, remettre au patient son pass sanitaire « activité » accompagner de messages de prévention ;
 - En cas de test positif, orienter immédiatement le patient vers un test RT-PCR dans un laboratoire avec le certificat lui permettant d'être prioritaire, lui expliquer les mesures d'isolement et de contact-tracing en prévision du résultat de test de confirmation ;
- Répondre aux éventuelles questions des patients sur la vaccination.

Pourquoi faire un autotest sous la supervision de professionnels ?

Encadré :

L'autotest est supervisé par un professionnel de santé ou une personne sous la responsabilité de ce même professionnel de santé. Les actes effectués par le patient sont encadrés, assurant ainsi la bonne réalisation du test.

Itératif :

En accord avec les recommandations de la HAS, le caractère itératif d'autotests permet de réduire efficacement le nombre de cas.

Réglementé :

Les autotests utilisés dans le cadre des barnums d'autotests sous la supervision de professionnels répondent au cahier des charges de l'ANSM basé sur les exigences de la HAS.

Quel message diffuser aux personnes testées ?

Des guides d'utilisation

- L'ensemble des documents de communication figurent sur le [site du Ministère des solidarités et de la santé](https://solidarites-sante.gouv.fr/autotest-covid-19).

Un tutoriel avec des explications



Des affiches

COMMENT RÉALISER SON AUTOTEST NASAL ?

Les autotests sont destinés aux personnes qui n'ont pas de symptômes et qui ne sont pas des personnes contacts. Un formulaire est à remplir avant de procéder à l'autotest.

- Se laver les mains, puis sortir les éléments de la boîte.**
- Retirer l'opercule du tube contenant la solution réactive et le placer à l'endroit prévu sur la boîte.**
- Sortir la cassette de son emballage, puis sortir l'écouvillon de son emballage.**
- Enfoncer doucement l'écouvillon verticalement sur 2 à 3 cm dans une narine.**
- Basculer l'écouvillon et l'introduire un peu jusqu'à rencontrer une légère résistance.**
- Réaliser un mouvement de rotation.**
- Essorer l'écouvillon dans la solution pendant 10 secondes et mettre la tétine compte-gouttes sur le tube.**
- Déposer 4 gouttes de la solution dans le puit de la cassette. Patienter 10 à 15 minutes, avant de lire les résultats.**
- Si le résultat est NÉGATIF, retrouver le médiateur pour enregistrer votre résultat et récupérer votre certificat de test. Si le résultat est POSITIF, s'isoler et effectuer immédiatement un test PCR de confirmation dans un laboratoire médical.**

Pour plus d'informations, tutos ou vidéos, solidarites-sante.gouv.fr

Mon résultat est négatif à la COVID-19

→ Mon résultat est intégré au pass sanitaire pendant la durée définie par les autorités.*

Je continue de respecter les gestes barrières

* Je limite mes contacts et j'évite les rassemblements → je privilégie le télétravail

Pour plus d'informations consultez la FAQ sur les autotests sur solidarites-sante.gouv.fr

* ATTENTION : le certificat négatif d'un autotest est uniquement valable pour le pass sanitaire « Activités » sur le territoire national.

PETIT GUIDE D'UTILISATION DE L'AUTOTEST NASAL

QU'EST-CE QUE L'AUTOTEST ?

L'autotest est une forme de test antigénique, à réaliser soi-même, à l'aide d'un écouvillon introduit dans le nez. Pour augmenter la fiabilité du test, il faut bien suivre la méthode d'utilisation du fabricant et bien faire le geste de prélèvement.

À quel usage ? Il sert à dépister les personnes qui n'ont pas de symptômes et qui ne sont pas des personnes contacts. Il permet de savoir si on est porteur ou non de la COVID-19, mais n'a d'intérêt que s'il est fait régulièrement.

par exemple 1 à 2 fois par semaine.

QUAND PEUT-ON L'UTILISER ?

Ce test peut être utilisé, notamment dans le cadre d'un dépistage collectif (école, entreprise...) ou par un particulier à domicile. En répétant le prélèvement, par exemple 1 à 2 fois par semaine, on augmente les chances de détecter le virus au début de la maladie.

En cas de symptômes ou de contact avec une personne testée positive à la Covid, il faut faire un test PCR au plus tôt, au laboratoire ou chez un professionnel de santé.

LES ÉTAPES CLÉS DU PRÉLÈVEMENT NASAL

- Préparation**
Se laver les mains avec de l'eau et du savon ou avec du gel hydroalcoolique.
Sortir tous les éléments de la boîte du test et les poser sur une surface plane bien nettoyée.
Identifier chaque élément du kit de test.
- Réalisation du test**
Réalisation de l'autotest par l'usage après lecture des conditions d'utilisation fournies par le fabricant.
(A) Il faut introduire l'écouvillon verticalement dans une narine sur 2 à 3 cm sans forcer (B), puis le basculer doucement horizontalement et l'introduire un peu jusqu'à rencontrer une légère résistance. (C) Puis réaliser un mouvement de rotation à l'intérieur de la narine.
Pour certains tests, le prélèvement d'une seconde narine est nécessaire. Si tel est le cas, il faut procéder de la même façon dans l'autre narine avec le même écouvillon.
Puis suivre les indications d'emploi pour l'extraction et la lecture du résultat du test sur la cassette.

QUE FAIRE APRÈS LE TEST ?

(A) Le résultat est POSITIF si deux bandes colorées apparaissent au niveau des zones (C) et (T).
(B) Le résultat du test est NÉGATIF si une bande colorée apparaît uniquement dans la zone contrôle (C).
(C) Si la ligne contrôle (C) n'apparaît pas, le résultat est INVALIDE. Il faut refaire un autotest.
En cas de doute sur le résultat, consulter son pharmacien.

Jeter les articles du kit dans un sac plastique pour éviter toute contamination. Fermer le sac et le placer dans un déchet à déchets plastiques. Jeter le tout dans sa poubelle habituelle. Se laver les mains après la manipulation.

Positif ou négatif, l'indique mon résultat sur monautotest.gouv.fr

POSITIF, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Effectuer un test PCR nasopharyngé. L'Assurance Maladie sur présentation de ma carte Vitale. Je m'adresse à mon médecin ou à mon pharmacien pour obtenir un rendez-vous. Je m'adresse à mon médecin ou à mon pharmacien pour obtenir un rendez-vous.

NÉGATIF, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Continuer de respecter les gestes barrières.

PROTEGEZ-VOUS ET PROTEGEZ LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

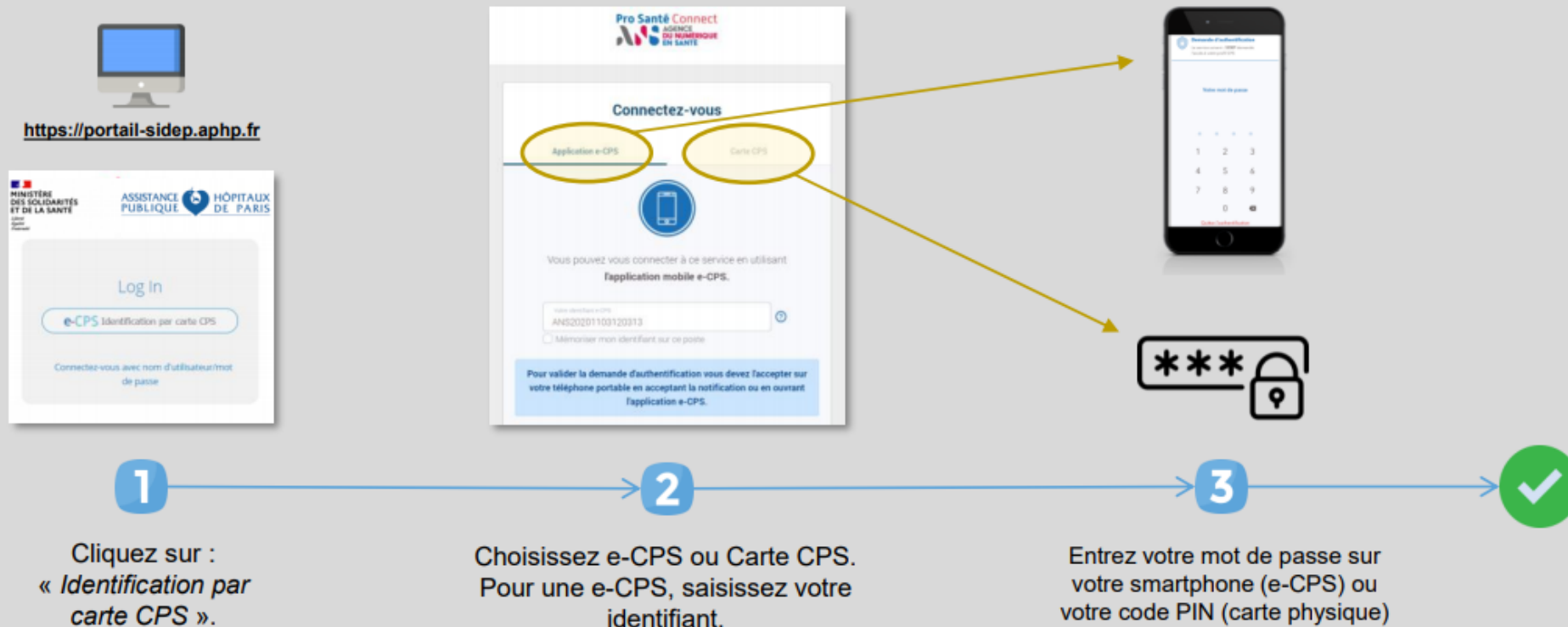
Saisie dans SI-DEP et QR code pour le passe sanitaire « activité »

Rappel : un autotest réalisé sous la supervision de professionnels dont le résultat est négatif peut être utilisé uniquement dans le cadre du passe sanitaire « activité ».

- **Ce présent kit de formation s'accompagne d'un guide d'information SI-DEP réalisé par le MSS et l'AP-HP :**
 - Les éléments principaux ont été intégrés dans le kit de formation, l'ensemble des informations se trouvent dans le guide d'information SI-DEP ;
 - Une vidéo d'information est à disposition des PS : <https://www.dailymotion.com/video/x7y5b4s>
- **Point de vigilance** : Dans le cas où le PS ne souhaite pas partager sa carte CPS, il a la possibilité de créer des comptes nominatifs pour chacun des effecteurs sous sa responsabilité.
- **Point de vigilance** : lors du choix du codes de demande (type de test), veuillez à cocher la case relative aux autotests ;
- Les personnels mobilisés dans les barnums veilleront à la parfaite compréhension du public sur l'utilisation du passe sanitaire « activité » :
 - Les autotests sous la supervision de professionnels ne peuvent être utilisés que dans le cadre du passe sanitaire « activité », en France, et non pour un voyage à l'étranger ;
 - La personne testée doit avoir connaissance des étapes à suivre pour intégrer son test négatif dans l'application TAC, ou, à défaut, être informée de la nécessité de conserver la fiche de résultat du test contenant le QR code.

6. Tutoriel : comment saisir un résultat ? (2/8)

1^{ère} étape : Connectez-vous à l'adresse : <https://portail-sidep.aphp.fr/>



Saisie dans SI-DEP et QR code pour passe sanitaire « activité »

8

Cette première partie permet de saisir les informations démographiques du patient.

SAISIE DE DOSSIER ⓘ

?

1 Saisir informations de dossier

DOSSIER

Code CyberLab *

210730COV000017

Date/heure de prélèvement *

30 / 07 / 2021 14 : 26

Centre de prélèvement *

idNAT_PS_ANS1234567890123_PROF_PHARMACI...

Equipe médicale de prélèvement *

DUPONT Jean - 75000

Médecin traitant - Identifiant RPPS

Autre correspondant de santé - RPPS

Les champs signalés par le symbole  sont déjà complétés automatiquement par l'application et ne doivent pas être modifiés

Les champs signalés par le symbole  sont à saisir obligatoirement.

+ Saisir un nouveau dossier

TE - J. BENJAMIN

1 ↑

Continuer

PATIENT

Nom de naissance

Nom usuel

Prénom

Sexe

Femme

Homme

...

Date de naissance

DD / MM / YYYY

Numéro de sécurité sociale (à saisir si absence de lecture de Carte Vitale)

Code de patient

QAT0000037829

Téléphone mobile ?

Téléphone mobile (confirmation)

Adresse électronique du patient ?

Adresse électronique du patient (confirmation)

N° et rue

Code postal

Ville

Pays de l'adresse courante

Si le patient ne possède pas d'adresse mail, il est possible de renseigner celle d'un proche.

Un numéro de mobile est indispensable pour recevoir le SMS de connexion au portail sidep.gouv.fr. Il est possible de renseigner celui d'un proche.

Tel A RENSEIGNER SOUS LA FORME : 06XXXXXXXX (pas de point ou d'espace)

Si pays étranger, préciser l'indicatif précédé d'un « + ».

Saisie dans SI-DEP et QR code pour passe sanitaire « activité »

Par ailleurs, des informations complémentaires doivent être précisées ici en cas de séjour actuel (ou prévu dans les 7 prochains jours) dans une résidence temporaire différentes de la résidence principale

(OPTIONNEL) RÉSIDENCE TEMPORAIRE OU VOYAGE

Code postal de la résidence temporaire (actuelle ou dans les 7 prochains jours)

Département (si France) de la résidence temporaire (actuelle ou dans les 7 prochains jours)

Pays de la résidence temporaire (actuelle ou dans les 7 prochains jours)

Pays de provenance - En cas de retour d'un pays étranger dans les 14 derniers jours

Dans le cas où le patient testé est de retour d'un voyage à l'étranger (dans les 4 derniers jours), vous devrez saisir son pays de provenance dans ce champ

Cette deuxième partie permet de préciser 3 informations optionnelles :

- Si le patient est asymptomatique
- Le type d'hébergement dans lequel réside le patient au moment du test
- Si le patient testé est ou non un professionnel de santé

VISITE

Code d'opération de dépistage éventuellement demandé par l'ARS (format type "ARA-AE-000001")

Dans le cas où votre ARS vous aurait communiqué un code de campagne, vous devrez également saisir ce code ici : il permet aux ARS d'identifier les dépistages réalisés dans le cadre d'opérations ou de zones géographiques ciblées.

AUTRES INFORMATIONS

Date d'apparition des premiers symptômes

Type de résidence actuelle

Le patient est un professionnel de santé

Fabricant du test

AUTRE - Test valable uniquement sur le territoire français

AUTOTEST - Test valable uniquement sur le territoire français

Abbott Rapid Diagnostics

Bien préciser dans ce cadre que le test est un AUTOTEST.

Saisie dans SI-DEP et QR code pour passe sanitaire « activité »

10

Cette troisième partie correspond au choix du code de demande permettant d'identifier le type de test dans SIDEP.

The screenshot displays the SI-DEP interface for selecting a test code. At the top, a progress bar shows three steps: 'Saisir informations de dossier' (completed with a green checkmark), '2 Choisir codes de demande' (current step, highlighted in light blue), and a third step (partially visible). Below the progress bar, a dropdown menu is open, showing the following options: 'TEST RAPIDE D'ORIENTATION DIAGNOSTIQUE' (blue bar), 'TEST RAPIDE D'ORIENTATION DIAGNOSTIQUE - Immunoanalyse rapide' (light blue bar), and 'Prélèvement nasopharyngé' (purple bar). Under 'Prélèvement nasopharyngé', there are two checkboxes: 'SARS-CoV-2 Test Antigénique (code 94558-4)' (unchecked) and 'AUTOTEST COVID-19 -97097-0' (checked). A blue callout box with an arrow pointing to the checked option contains the text: 'A cette étape, le code analyse de l'autotest (code LOINC 97097-0) doit être sélectionné.' To the right of the dropdown, a blue callout box with an arrow pointing to a small upward arrow button contains the text: 'ASTUCE: Vous pouvez à tout moment revenir sur les écrans de saisie précédents en cliquant sur ce bouton.' A green 'Continuer' button is located at the bottom right of the interface.

Saisie dans SI-DEP et QR code pour passe sanitaire « activité »

11

Cette quatrième partie correspond à la saisie du résultat du test.

CyberLab ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ Tutoriels

Saisir un nouveau dossier Retrouver/Finaliser un dossier PROSANTÉ - J. BENJAMIN

SAISIE DE DOSSIER ⓘ ⓘ

? 1 2 3 4

✓ Saisir informations de dossier

✓ Choisir codes de demande

3 Saisir informations supplémentaires Continuer

VARIABLES DE DEMANDE

AUTOTEST COVID-19 - 97097-0 [97097-0_PSC]

Résultat à saisir *

☐ Positif

☐ Négatif

☐ Indéterminé

Dès que vous disposez du résultat, vous pouvez le spécifier dans les 3 cases.

Dans le cas où vous souhaiteriez le saisir dans un second temps, ne cochez aucune case de ce bloc et cliquez sur la flèche en haut à droite

Enregistrez votre dossier en cliquant sur « Continuer ».

ATTENTION : Une fois le résultat enregistré, le dossier ne peut plus être modifié.

Continuer

Cette cinquième partie correspond à la récapitulation des données.

+ Saisir un nouveau dossier

Retrouver/Finaliser un dossier

PROSANTE - J. BENJAMIN

RETROUVER/FINALISER UN DOSSIER ⓘ

ROUTINE

02/08/2021 15:33

PASSANITAIREAUTOTEST JADENÉGATIF (PROSANTE)



210802COV000017

PATIENT

Données démographiques et de contact du patient:

Passanitaireautotest Jadenégatif (PROSANTE)

Date de naissance:

01/01/1950

Sexe:

Femme

Téléphone mobile:

[REDACTED]

Adresse électronique du patient:

[REDACTED]

Numéro de sécurité sociale (à saisir si absence de lecture de Carte Vitale):

[REDACTED]

Adresse:

Pays de l'adresse courante:

Code postal de la résidence temporaire (actuelle ou dans les 7 prochains jours):

Département (si France) de la résidence temporaire (actuelle ou dans les 7 prochains jours):

Pays de la résidence temporaire (actuelle ou dans les 7 prochains jours):

Pays de provenance - En cas de retour d'un pays étranger dans les 14 derniers jours:

Date d'apparition des premiers symptômes:

Cliquez sur le symbole PDF pour imprimer une fiche récapitulative

Un résultat doit être saisi en temps réel, dès l'obtention du résultat du test

Après 15 minutes d'inactivité sur SI-DEP, vous serez automatiquement déconnecté pour des raisons de sécurité

Le patient est un professionnel de santé:

Oui

Type de résidence actuelle:

Hébergement individuel

Cette sixième partie correspond à l'affichage du résultat du test

Saisir un nouveau dossier

Retrouver/Finaliser un dossier

PROSANTE - J. BENJAMIN

RETRouver/FINALISER UN DOSSIER ⓘ



RESULTAT POSITIF :

J'obtiens un certificat de test **SANS PASSE SANITAIRE** qui permet au patient d'être prioritaire pour une RT-PCR de confirmation.

PATIENT

Données
contact

Date d

Sexe:

Téléph

1

RESULTAT NEGATIF :

J'obtiens un certificat de test avec un QR CODE PASSE SANITAIRE « ACTIVITE ».

Fiche de résultat d'autotest de la Covid-19

Données démographiques et de contact du patient :

Nom de naissance : Passanitaireautotest
Prénoms : Jadenégatif
Date de naissance : 01/01/1950
Adresse postale : 100 rue des fleurs 75001 Paris
Numéro de téléphone mobile : [REDACTED]
Courriel : [REDACTED]

Date et heure de prélèvement : 02/08/2021 15:33

Jadenégatif Passanitaireautotest né(e) le 01/01/1950 a bénéficié le 02/08/2021 du test « AUTOTEST COVID - 97097-0 » dont le résultat s'est avéré :

NÉGATIF

Ci-contre votre certificat de test négatif à présenter lors d'un contrôle du PASS SANITAIRE.



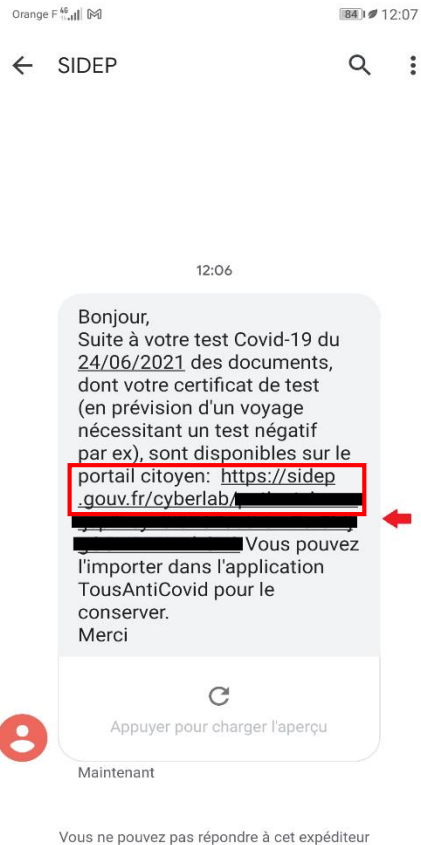
En cas de demande du patient, je clique ICI pour afficher le résultat et imprimer le certificat de test

Comment un patient peut-il récupérer son résultat ?

14

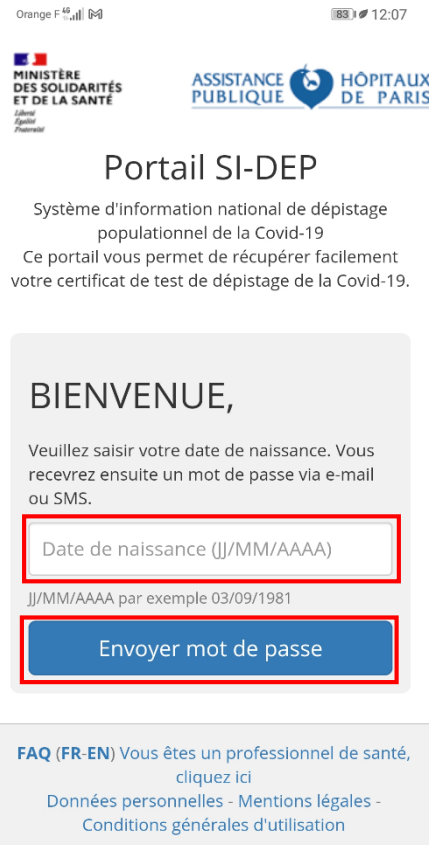
1

Je reçois un **sms/mail** avec un lien cliquable vers le **portail sidep.gouv.fr**



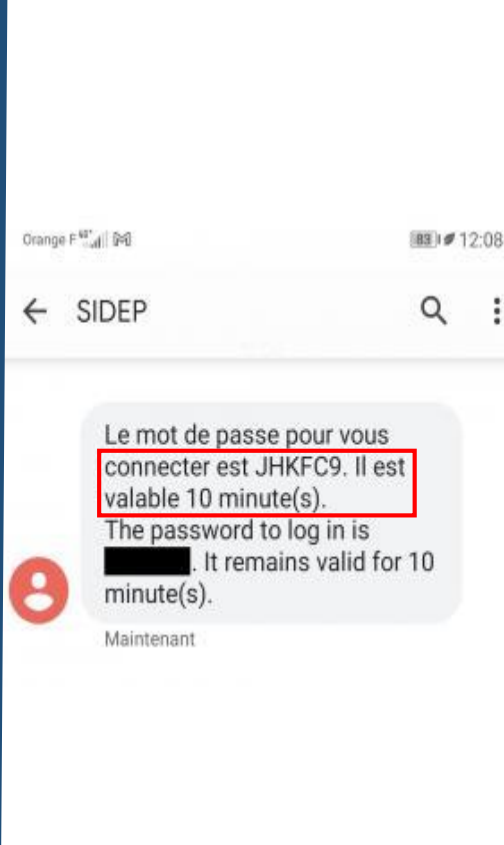
2

J'entre ma **date de naissance** pour **générer le mot de passe**



3

Je reçois mon **mot de passe** par sms valable 10min



4

J'entre le mot de passe dans le **portail sidep.gouv.fr**



5

J'obtiens mon **QR Code** pass sanitaire importable dans **TousAntiCovid**



Conduite à tenir en fonction du résultat de l'autotest

ATTENTION : Un autotest positif

Ne déclenche le dispositif de contact-tracing par l'AM.

Ne permet pas de générer un certificat de rétablissement.

- Ainsi, **en cas de résultat positif**, la conduite à tenir pour le patient est la suivante :
 - Faire un **test de confirmation immédiatement par RT-PCR** dans un laboratoire de biologie médicale dans les plus brefs délais;
 - En attendant les résultats du test RT-PCR, le patient doit **s'isoler**. Puis,
 - Si le test de confirmation par RT-PCR **est positif** : le patient devra s'isoler 10 jours à partir de la date de prélèvement de l'autotest ;
 - Si le test de confirmation par RT-PCR **est négatif** : L'isolement n'est plus nécessaire mais il faut continuer à respecter les gestes barrières.
- Plus d'informations sur le [site](https://www.santepubliquefrance.fr/) de Santé Publique France.

Conduite à tenir lors du rendu des résultats

- **Lors du rendu du résultat, la personne testée, qu'elle soit positive ou non :**
 - Doit avoir toutes les informations relatives au passe sanitaire « activité » (durée, fonctionnement, etc.) ;
 - Est sensibilisée sur l'importance des gestes barrières, en particulier en situation épidémique défavorable ;
 - Est informée de la nécessité de la vaccination. **Le PS veillera à ce que chaque personne sous sa responsabilité puisse répondre aux questions de la personne testée et promouvoir la vaccination ;**
 - A connaissance de l'application TousAntiCovid et de son fonctionnement ;
 - Le cas échéant, reçoit des « kit COVID-19 » (SHA, masque, flyer de sensibilisation, etc.).

Traitement des déchets

Concernant l'élimination des déchets liés :

- aux autotests dont les résultats sont **positifs ou négatifs** (écouvillon, tube d'extraction, cassette) produits lors de la réalisation des tests ;

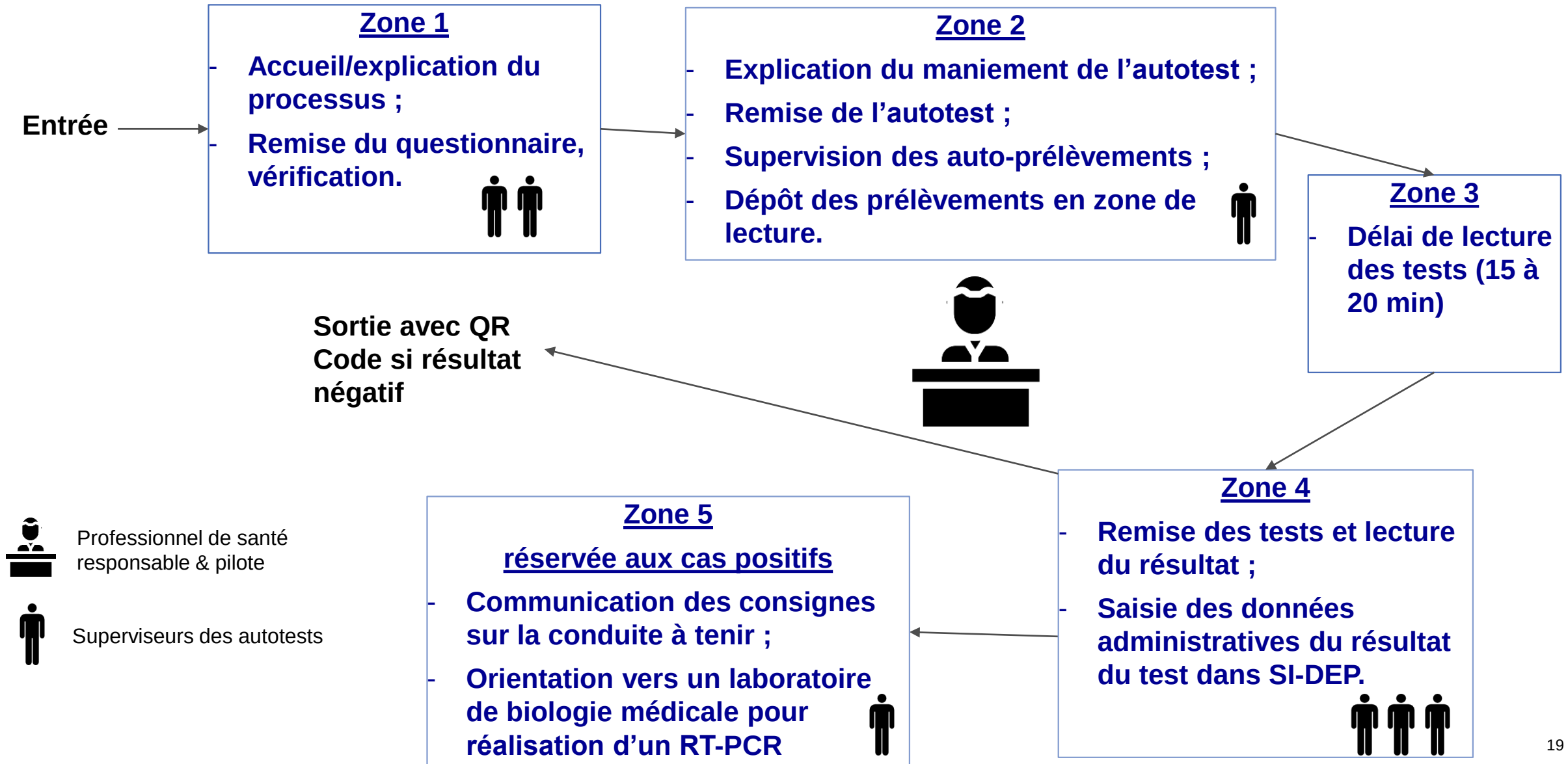
L'ensemble de ces déchets sont :

- Les tests négatifs placés sous double emballage sont évacués dans les ordures ménagères. Les tests positifs doivent être placés sous double emballage et stockés pendant 24 heures avant leur élimination par la filière des ordures ménagères ou immédiatement si une poubelle spécifique pour les déchets d'activité de soins à risques infectieux est disponible.

Ressources utiles

- Le ministère des solidarités et de la santé a mis en place :
 - Une page d'information relative à la COVID-19 : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/tout-savoir-sur-la-covid-19/> ;
 - Une FAQ Autotests avec des documents d'information : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/tout-savoir-sur-la-covid-19/autotests-covid-19>
 - Une FAQ Vaccination : <https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/je-suis-un-particulier/> ;
- Le site du Gouvernement met à jour régulièrement sa page relative à la COVID-19 : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> ;
- Santé publique France a mise en ligne des outils à destination des professionnels de santé sur la COVID-19 : <https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19/covid-19-outils-pour-les-professionnels-de-sante> ;
- L'EHESP propose des ressources ouvertes à tous des supports pédagogiques sur la COVID-19 et la communication au population (module « ambassadeurs-référents COVID-19 ») : <http://tap-ehesp.fr/> ;
- Assistance par le support technique SI-DEP strictement réservé aux professionnels de santé au 0 800 08 32 04 (de 9h à 20h, sauf le dimanche, appel gratuit).

Exemple 1 - Organisation d'un barnum d'autotests sous la supervision de professionnels pour une capacité approximative de 450 tests/jour



Exemple 2 - Organisation d'un barnum d'autotests sous la supervision de professionnels pour une capacité approximative de 450 tests/jour

